

Rouge libre

*Gazette du Club Cyclotouriste de Pessat-Villeneuve (63)
Le CCPV : le seul club cyclo au monde situé à Pessat-Villeneuve*

CCPV



Mars 2020

25^{ème} année

Nouvelle formule

N° 34



Sommaire

Le 26 janvier 2020, le CCPV tenait sa T.G. et son A.G.	2-3	Dans la bibliothèque du cyclo	14
Qu'est-ce qu'on fait au CCPV ?	4	Rouler lentement pour aller vite	15
Retour sur quelques sorties de 2019	5-6	Le VAE fait son trou	16
Grand vélo en Haute-Loire	7-8	Adieu Poupou	17
23 novembre : des VTT dans la nuit	9	Le Tour se fait auvergnat	18
Le Tour du Sancy et de la Truffade	10-11	C'est quand qu'on va où ?	21
Il y a aussi le VTT	12		

Le 26 janvier 2020, le CCPV tenait sa T.G. et son A.G.

C'est dans les locaux habituels de l'école que les adhérents du CCPV se sont retrouvés pour la traditionnelle T.G. (Tripe Générale), le préliminaire indispensable à la non moins traditionnelle A.G. (Assemblée Générale).

Nous étions à peine une douzaine à goûter à la tripe, au demeurant fort bonne. Malgré nos efforts, certains de nos collègues ont du mal à se faire à la formule du petit-déjeuner tripièr... Toujours dans le respect de la tradition, l'ami Dédé Robiolle nous a raconté par les papilles la Normandie des pommiers.



La partie statutaire

La célébration tripièr exécutée, nous avons plié les nappes pour nous mettre en configuration Assemblée Générale.

L'occasion de dresser un bilan de la saison passée et de tracer quelques lignes pour la saison 2020.

En ouverture, le Président Jean-Claude Batisse souhaite la bienvenue à tout le monde et formule ses vœux pour la saison nouvelle qui s'ouvre. Il salue la présence de Gérard Dubois maire de Pessat-Villeneuve. La municipalité est remerciée pour le prêt de locaux servant aux réunions du Club.

Puis est projeté un montage audiovisuel de 35 minutes préparé par Michel Lablanquie et retraçant par l'image et les commentaires les événements majeurs de l'année écoulée.

Il est ainsi rappelé qu'en mars dernier, lors du repas restaurant d'ouverture de saison, le Club a tenu à honorer le plus ancien de ses sociétaires, Jules Gotiaux (96 ans aux prunes prochaines), en lui délivrant le très honorifique diplôme d'**administrateur perpétuel et irrévocable** du CCPV.

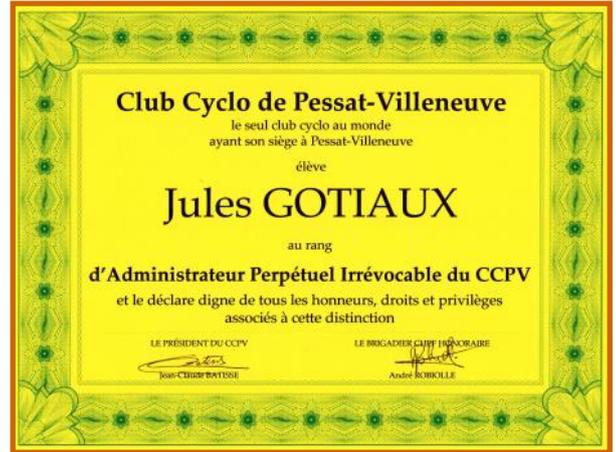
Jean-Claude Batisse revient ensuite sur quelques faits marquants de l'activité 2019 :

◆ Les sorties en vélo route de la saison écoulée ont alterné entre les «sorties Club» au départ de Pessat et les «sorties décalées» pour lesquelles un départ fixé à 20-30-40 km de notre base permet d'aller explorer des routes ou des diffi-

cultés nouvelles vers le Livradois, les Monts du Forez, la Chaîne des Puys, le Cézallier, le cœur des Combrailles, voire même dans le département voisin de l'Allier.

◆ En 2019, il a été possible de reconduire le mythique «*Tour du Sancy et de la Truffade*» qui, par la pédale, s'efforce de marier géographie et gastronomie de montagne (voir compte rendu page 10).

◆ En 2019, une des terres de mission du CCPV fut la Haute-Loire grâce au dévouement d'Alain Bargoin et de Bernard Dupont. Il y eut d'abord en mai



les journées grand vélo qui, sur 3 jours, ont rayonné à partir des Estables. Puis le passage du Tour de France le 14 juillet avec une arrivée à Brioude, fut le prétexte à une échappée au long cours pour aller voir passer les géants de la route à La Chaise-Dieu (voir compte rendu page 8).

L'année 2019 a été l'année des 40 ans du CCPV créé en 1979. Un anniversaire tout en discrétion, le Club n'étant pas parvenu à trouver une formule qui, sans s'éloigner de la pratique du vélo, aurait pu s'ouvrir à la population du village. Les tentatives précédentes qui ont cher-



Jean-Claude Batisse remet son diplôme à Jules Gotiaux

(Suite page 3)

Assemblée générale du CCPV (suite)

(Suite de la page 2)



ché à faire pédaler les habitants de Pessat-Villeneuve n'ont jamais eu le succès escompté.

Concernant le renouvellement de l'effectif et notamment le recrutement de jeunes, les perspectives ne sont pas des plus favorables. Toutefois, il est à noter l'arrivée de deux « jeunes retraités », Bruno Giros (qui s'était greffé au groupe depuis l'été 2019) et Jean-Luc Laurent. Nous leur souhaitons la bienvenue. Il est aussi rappelé qu'un de nos anciens sociétaires, Jean-Paul Delbouve, aujourd'hui expatrié dans le lointain Orient, devrait d'ici quelques mois rejoindre la communauté des retraités. Nous espérons qu'il aura le réflexe CCPV/truffade/tripe et viendra rajeunir l'effectif...

Dans les pages suivantes nous reviendrons sur quelques sorties 2019 qui ont marqué nos esprits.

Notre gardien du trésor, André Robiolle, présente ensuite le rapport financier. Le compte d'exploitation présente un léger déficit qui n'affecte pas de manière marquée nos réserves financières. L'Assemblée estime que le montant retenu par La Poste pour la tenue des comptes (58,50 €) est vrai-

ment élevé compte tenu du très faible nombre d'opérations bancaires réalisées. Il pourrait être opportun de vérifier si des économies ne seraient pas possibles avec une autre banque...

L'Assemblée Générale donne quitus à son trésorier et le félicite pour sa rigueur de gestion.

Un autre point de l'ordre du jour est le renouvellement statutaire des membres du Conseil d'Administration. Sont renouvelables Daniel Guittard, Olivier Belin, Alain Bargoin, Marc Ruel et Jean-Claude Batisse. Seul Marc Ruel ne souhaite pas se représenter. En l'absence d'autres candidats, Daniel Guittard, Olivier Belin, Alain Bargoin, et Jean-Claude Batisse sont réélus administrateurs à l'unanimité.

Pour 2020, l'Assemblée Générale choisit de maintenir l'adhésion adulte à 40 € soit un coût de licence inchangé depuis 2010.

Concernant les perspectives, l'Assemblée Générale précise que l'ouverture de la saison route

est programmée le dimanche 1^{er} mars 2020, rendez-vous à 8h30 place de l'Ecole à Pessat-Villeneuve.

Par ailleurs, l'Assemblée confirme son souhait de maintenir le principe des « sorties décalées » avec ouverture à de nouveaux horizons selon une fréquence de l'ordre d'une fois par mois. Les membres du Club sont informés que l'architecture du calendrier des sorties dominicales de 2020 sera construite dans ses grandes lignes lors de la prochaine réunion des administrateurs programmée le vendredi 31 janvier à 8h30, salle de la Mairie et à laquelle tous les adhérents sont conviés.

Dans son intervention, M. le Maire admet qu'il n'était pas simple de trouver une forme de célébration du quarantième anniversaire du Club qui concilie les attentes des diverses parties. Il reconnaît également les difficultés que rencontre le Club pour recruter de jeunes adhérents, tout le monde est à la recherche des bonnes solutions...

Le Président clôt l'assemblée non sans avoir donné rendez-vous aux membres pédalants pour la reprise officielle de la saison route le dimanche 1^{er} mars.



Qu'est-ce qu'on fait au CCPV ?

Vous ne connaissez pas bien le CCPV et vous vous demandez ce qu'il s'y fait... Essayons de le dire en quelques lignes...

Entre routes, chemins et fourchette

Le Club Cyclo de Pessat-Villeneuve (CCPV) a été créé il y a plus de 40 ans en 1979. Il s'est peu à peu ouvert aux communes voisines du Pays de Riom. Il compte aujourd'hui une vingtaine de licenciés de tous âges qui apprécient l'ambiance du Club et son approche conviviale de la pratique du vélo qui exclut tout esprit de compétition.

La saison route démarre traditionnellement le premier dimanche de mars. Les sorties de groupe dominicales conduisent les cyclistes sur les routes de Limagne d'abord puis des contreforts des Combrailles ou de la Chaîne des Puys. Le point de départ est la place de l'École, le dimanche à 8 h ou 8h30 selon la saison. Ceux qui peuvent se libérer participent aussi à des entraînements libres en semaine.

La saison est également émaillée de quelques sorties

au départ excentré pour aller explorer des horizons plus distants, comme les Monts du Forez, le Livradois, le Cézalier, le Massif du Sancy.

Depuis plus de 15 ans, les plus affûtés des pédaleurs jaunes ont pris l'habitude de partir 4 ou 5 jours pour une escapade «grand vélo» qui les conduit en des lieux emblématiques comme les cols pyrénéens, les cols alpins, les Cévennes, les Causses, le Ventoux...

Les cyclos du CCPV sont aussi des pratiquants du VTT et ce toute l'année mais plus particulièrement à partir d'octobre/novembre. Depuis 8 ans, le Club propose en novembre/décembre une sortie VTT nocturne à la recherche de nouvelles sensations.

Mais comme il n'y a pas que le vélo dans la vie, le groupe sait se ménager quelques séquences de convivialité. Comme la galette des Rois, la tripe pour l'Assemblée Générale, la truffade au pied du Sancy, la raclette d'après la sortie VTT nocturne ou le rendez-vous restaurant d'avant-saison ouvert aux membres et amis du Club.



Le 3 mars, retrouvailles au restaurant

Pour notre traditionnel regroupement au restaurant d'ouverture de saison, nous étions 17 à nous retrouver dans la salle de l'Ardoise à Mozac. L'occasion d'échanger devant une assiette et un verre en essayant, si possible, de parler d'autre chose que du vélo...



Retour sur quelques sorties de 2019

En mars : l'ouverture

Pour l'ouverture de la saison route 2019, le dimanche 3 mars, les pédaleurs jaunes se sont retrouvés à 10 sur la ligne de départ. Une météo au caractère encore hivernal, même si le soleil a eu l'élégance de faire quelques apparitions, n'a pas empêché nos cyclos d'effectuer une boucle de 78 km au cœur de la Limagne des plaines.

Mais avant de partir, le groupe a sacrifié au rite de la photo de début de saison.



*Quelque part en Limagne,
le 3 mars 2019*

Retour sur quelques sorties de 2019 (suite)

Sortie décalée en pays Bourbonnais

Après avoir consulté la carte météo, il a été décidé d'aller rouler dans l'Allier.

C'était un 7 avril et nous étions 7 à participer à cette exploration bourbonnaise de début de printemps avec un départ à Broût-Vernet.

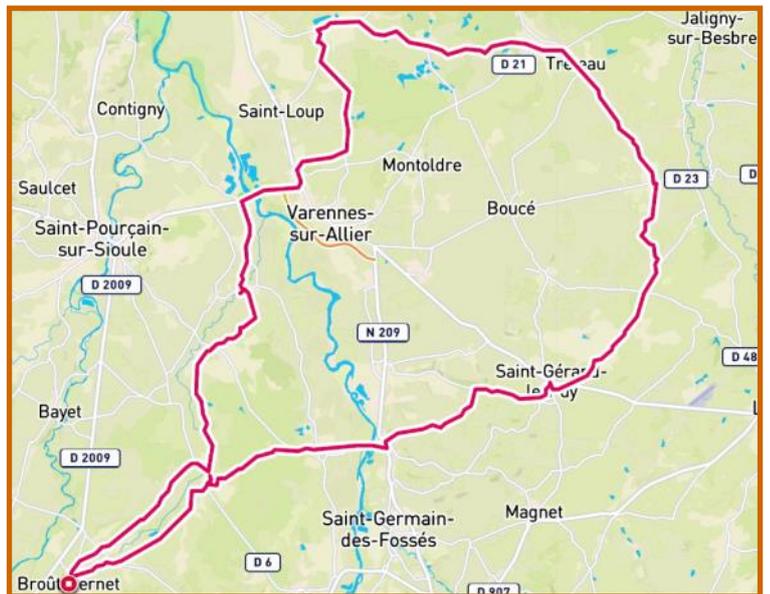
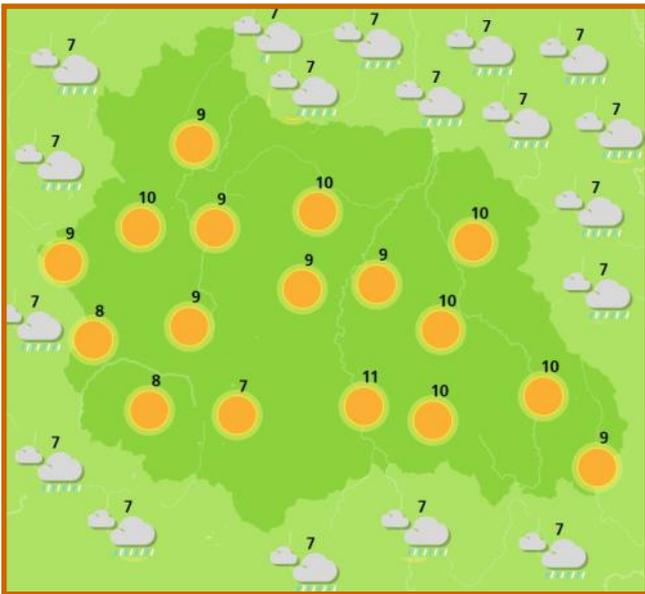
Nous avons choisi de nous diriger vers l'Est, en rive droite de l'Allier, vers Billy, St-Gérand-

le-Puy, Tréteau. Un profil de parcours pas trop difficile, avec de beaux paysages bocagers et pour public, des vaches blanches... Et au total 82 km au compteur.

Pour la petite histoire, l'expédition bourbonnaise n'avait pas trop bien démarré, car juste avant d'arriver à Broût-Vernet il faut traverser le Mayet-d'Ecole,

et 3 de nos voitures se sont faites flasher par un radar de chantier ! Et dire qu'il y en a qui trouvent encore que nous ne sommes pas des rapides !!

Nous continuons à penser qu'au Mayet-d'Ecole il aurait été suffisant et plus cohérent d'installer un radar pédagogique...



*Ils regardèrent la météo du jour
et ils dirent : «on va rouler dans l'Allier !»*



Retour sur quelques sorties de 2019 (suite)

Grand vélo dans la Haute-Loire qui monte

Depuis plusieurs années, Alain souhaitait nous entraîner sur les routes de la Haute-Loire du côté des Estables. Le premier problème à régler était l'hébergement car les dates d'abord envisagées nous mettaient en conflit avec l'Ardéchoise.

Alain avait donc retenu les nuitées du 16 et du 17 mai au Chalet d'Ambre aux Estables. La 3^{ème} nuit, Bernard nous recevrait au plus grand hôtel de Civeyrac (près de Loudes) tenu par Dame Nicole.

Alain, Pascal, Jean-Michel et moi (Jean-Claude) sommes partis tranquillement le jeudi matin 16 mai pour ce petit déplacement. Après une halte à Laussonne et un petit repas en pleine nature, nous sommes arrivés aux Estables.

Le jeudi après-midi, la première étape de 94 km nous a menés à l'est, au pays des succs. Après un petit passage vers la source de la Loire, le Mont Gerbier de Jonc (1 551 m), une descente sur St-Martial, nous sommes arrivés au Cheylard. Là, le GPS nous a un peu trompés, nous ne trouvions pas la route et avons atterri dans la cour d'une usine. C'est là que, sur un tuyau d'arrosage, Jean-Michel a chuté, ce qui l'a handicapé pour le reste du séjour. La suite a été une longue montée vers le col de la Scie

et le col de la Croix de Boutières à 1 502 m et enfin le retour aux Estables. Ce fut malheureusement le seul jour ensoleillé. Avec les détours, nous avons fait 100 km et 1 981 m d'ascension.

Le vendredi 17 mai, la deuxième étape nous menait au sud. Le temps était humide mais les paysages étaient grandioses. Après une interminable descente sur Burzet nous sommes remontés par la route des Oulettes, la D289. Très étroite et très pittoresque au départ, elle s'est vite transformée en chemin forestier. Le goudron très ancien avait été raviné par les orages. Miraculeusement, il n'y eut pas de crevaison. Après une bonne heure de Gravel sur des chemins à travers la montagne et la forêt, nous avons retrouvé la vraie route et la pluie. Une grande pause dans un restaurant perdu nous remit du baume au cœur. Nous devons faire triste figure car l'employée voulait nous ramener dans son fourgon. Le retour sous un ciel gris se déroula plus tranquillement. Distance 88 km et 1400 m d'ascension mais quelle route !

La troisième étape, le samedi, partait à l'ouest en direction d'Issarlès, Arlempdes puis remontait au nord dans la banlieue du Puy. Le

temps gris mais sec n'était pas très motivant et le repas à Arzac-en-Velay ne fut guère mieux. L'après-midi, Jean-Michel qui souffrait depuis jeudi, renonça à Lantriac. Nous décidâmes d'écourter le circuit et de laisser Alain et Jean-Michel à Laussonne. Avec Pascal, nous partîmes récupérer nos voitures à l'hébergement. Ce retour fut vraiment usant.

C'est ainsi que ce termina ce périple aux Estables, avec ses petites montagnes mais ses routes terriblement usantes.

Pendant que Pascal partait pour la Drôme, je récupérais Alain et Jean-Michel pour rejoindre Civeyrac chez Bernard.

Nous fûmes accueillis comme des rois et la table bien garnie nous remit le moral au beau fixe.

Malheureusement, la dernière étape en direction des gorges de l'Allier tomba à l'eau. La pluie était vraiment trop intense. Si on ne pouvait pas pédaler, on pouvait visiter. Bernard nous fit découvrir son fief et au passage la descente vertigineuse de Saint-Vérain. La côte à plus de 19 % empruntée par le Tour de France serait un but pour une prochaine étape. (voir page 8)

Jean-Claude Batisse



Les 3 circuits en étoile à partir des Estables



Au Col de la Scie

Retour sur quelques sorties de 2019 (suite)

La Haute-Loire encore : à nous la route du Tour !

Cette année Bernard m'avait invité avec Bruno et Alain pour voir le Tour de France à la Chaise-Dieu le dimanche 14 juillet. Pour ne pas être de simples spectateurs, il avait été décidé que le voyage à Civeyrac se ferait en vélo. Histoire de mériter le spectacle...

Le parcours de 144 km à faire tranquillement sur la journée n'effrayait personne.

Le vendredi 12 juillet, il faisait déjà 19° à 8 h. Nous avons suivi un tracé habituel et facile en direction de Mezel, Saint-Julien de Coppel, Sauxillanges (km 70). Là, la route attaque la montagne avec une côte continue jusqu'à Saint-Germain-l'Herm.

Le repas de midi transporté par la voiture d'assistance (Chantal

aux commandes) fut le bienvenu (km 90). La 2^{ème} partie fut plus dure jusqu'à la Chaise-Dieu (km 120). Mais, coincés derrière la balayeuse, nous avons pris le temps de repérer le tracé du Tour. La dernière partie du trajet en descente ne fut interrompue que par notre chasse à la canette car il faisait 31° et sec dans les bidons. C'est un peloton groupé qui est entré dans Civeyrac avec presque 150 km et 2 000 m de dénivelé.

Le dimanche 14 juillet, notre petit peloton cycliste et nos accompagnateurs étaient en attente à la Chaise-Dieu, dès 14h. La caravane publicitaire nous permet de patienter. Mais sommes-nous devenus trop exigeants ou les restrictions budgé-

taires sont-elles trop importantes ? De l'avis de tous, ce n'était pas terrible et autrefois c'était bien mieux...

Enfin, les coureurs nous ont permis de vibrer deux fois puisqu'en deux groupes, 5 secondes pour voir passer les échappés et 15 secondes pour voir le peloton...

Plus de 2 heures d'attente et 20 secondes de spectacle, c'est ça le Tour de France !

Notre retour à bicyclette fut hyper rapide et nous sommes arrivés à temps pour voir les coureurs batailler sur les 20 derniers km à l'approche de Brioude. Le Tour de France est vraiment indissociable de la télé.

Jean-Claude Batisse

Encore la Haute-Loire ? La montée du mur de Saint-Bérain

Au mois de mai, nous avons reconnu la descente de Saint-Bérain en voiture mais à cause de la pluie, nous n'avions pas pu tester la montée de ce que l'on présente comme un mur redoutable. A l'occasion de la venue du Tour de France à La Chaise-Dieu et Brioude le 14 juillet, et me trouvant sur place, je me devais de relever le défi qui me taraudait depuis deux mois. Sur internet, les commentaires étaient nombreux avec des informations inquiétantes. Quel était le pourcentage réel ? La barre des 20 % était-elle dépassée ?

J'avais prévu en ce 15 juillet un petit circuit de 36 km au départ de Saint-Jean de Nay, Siaugues, Saint-Arcons d'Allier. Puis la vallée de l'Allier jusqu'à Prades, joli petit bourg à visiter. Et là, les choses sérieuses commencent car cette fameuse montée de Saint-Bérain correspond au premier tronçon du col de Peyra Taillade long de 8,3 km qui permet de sortir des

gorges de l'Allier. La progression est parfaite car on monte à 4 %, puis 6 %, puis cela commence à forcer 8 %. Je traverse Vergues, puis la pente augmente, 10 %, la route a été refaite pour le passage du Tour. Encore un effort à plus de 13 %, il reste plus d'un km et là ça chatouille, 16 %, 17 %, 18 % et on atteint les 19 % à 6 km/h. Les maisons de Saint-Bérain sont en vue, je traverse le village, c'est presque facile, il n'y a plus que 14 %. Un virage et je souffle, je retrouve une côte plus normale jusqu'au sommet du col et c'est le retour tranquille jusqu'à la voiture.

J'étais inquiet mais finalement cela fera un bon souvenir : dur mais pas impossible.

Deux jours plus tard, je recommençais l'aventure, d'abord la descente vertigineuse jusqu'à Prades puis une deuxième montée avec l'esprit tranquille. Je suis gourmand, j'aime bien reprendre deux fois du dessert...

Jean-Claude Batisse



Retour sur quelques sorties de 2019 (suite)

23 novembre : des VTT dans la nuit

C'est devenu une tradition, chaque année nous effectuons une sortie nocturne VTT au mois de novembre. Cette année, pour la huitième édition, nous avons choisi le samedi 23 novembre.

Les jours précédents, la météo n'était pas optimiste. Le jour même la pluie était annoncée jusqu'à 16 h. Effectivement, à 17h15, le ciel était dégagé. Nous étions 6 au rendez-vous : Alain, Bernard, Daniel, Jean-Michel, Olivier et moi.

A la nuit tombante, nous nous sommes lancés pour réveiller les chiens de Pessat, Clerlande, Les Martres, Varennes.

Même si les flaques d'eau étaient nombreuses, les chemins restaient roulants malgré tout. Nous avons continué sur Le Cheix, La Raynaude, Saint-Myon.

La température était presque agréable.

Nous sommes remontés en direction du Mas de Davayat. Là, les chemins étaient terreux et le trafic important des gros tracteurs avec leurs gros pneus avait transformé les chemins en parcours du combattant. Nous glissions sur la boue, secoués par les empreintes des pneus. Ce fut un moment difficile pendant plus d'un km. Enfin, vers Cellule, les chemins empierrés ont rendu la fin d'étape beaucoup plus facile. La sortie s'est terminée vers 20h15. Dédé et Jean-Pierre nous avaient préparé la table.

La suite du programme se fit sans effort. La raclette de saison, arrosée comme il se doit avec modération, fut engloutie avec délice comme les desserts maison.

Jean-Claude Batisse

Un Président qui déroule



Le Club est fier de son Président car c'est un Président qui déroule. Sur la saison 2019, Jean-Claude Batisse a déroulé les km en atteignant le plafond de verre de 10 000 km.

Avec une telle échappée, il maintient les concurrents à distance et il n'a aucune crainte à avoir pour sa réélection, personne ne pouvant contester sa légitimité...



Retour sur quelques sorties de 2019 (suite)

Le Tour du Sancy et de la Truffade

Pour des raisons d'indisponibilité des uns ou des autres, nous n'avions pas pu programmer cette année notre traditionnel Tour du Sancy avec descente de la Truffade en juin comme nous aimions le faire afin de ne rien manquer de l'odeur des foins coupés. Cela a été reporté au 5 octobre avec le risque d'avoir une météo pas nécessairement favorable.

Au départ du camp de base à Champeix, les conditions étaient très acceptables. Deux tracés avaient été prévus, un de 110 km pour les costauds et un de 96 km pour les cyclos plus ordinaires. Les deux circuits prévoyaient le passage aux deux cols emblématiques du Sancy, la Croix-St-Robert d'abord puis la Croix-Morand après passage au Mont-Dore. Le repas de midi devant être pris dans une fabrique de truffade où nous étions attendus, au sommet même de la Croix-Morand. Le programme de retour sur Champeix l'après-midi ne devant être qu'une simple formalité puisqu'il ne restait que 30 km, essentiellement de la descente.

Dès le départ, une sourde intuition nous inclinait à croire que si nous voulions être rendus



à la truffaderie avant 13 heures, vu les difficultés matinales prévues, cela risquait d'être chaud ! Et le jambon et la salade réchauffés, cela n'est pas bien bon...

Enfin, nous verrions bien au fur et à mesure de notre avancée si nous nous mettions en retard et, s'il le faut nous prendrions des mesures correctives genre chemins de traverse... L'essentiel étant bien de sauver la truffade !

C'est dans cet état d'esprit que les 10 pénitents jaunes se sont élancés après s'être répartis en deux groupes, tous unis et solidaires dans la même démarche sacrificielle en attente de

la délivrance truffadaise.

Et au bout d'une heure de tourne pédales il est vite apparu que cela n'allait pas le faire car en plus, les conditions météo se sont dégradées et passé l'altitude de 1 000 m, nous nous sommes retrouvés dans le brouillard, puis la vraie pluie qu'on attendait depuis 6 mois et en prime avec du vent qui vous transperce.

C'est dans ces conditions qu'entre St-Victor-la-Rivière et Chambon-sur-Lac, une injonction de Radio Tour dans nos oreillettes nous engageait à shunter la Croix-St-Robert et le Mont-Dore et d'entreprendre la montée directe de la Croix Morand par la route que nous devions suivre au retour. C'est là que nous avons le plus souffert des éléments et notamment du froid. Les derniers km se sont transformés en véritable chemin de Croix-Morand.

Nous n'insisterons pas, cela serait indécent, sur le plaisir incommensurable que nous eûmes à poser nos vestes et nos gants détrempés, à engloutir la première gorgée d'un kir des montagnes et surtout à humer l'odeur du fromage chaud de la truffade. Car la truffade était bien présente au rendez-



La truffade du Buron du Col de la Croix-Morand

Retour sur quelques sorties de 2019 (suite et fin)

Tour du Sancy et de la Truffade (suite et fin)

vous et elle fut à la hauteur, contrairement à nous qui fumes incapables de remplir le contrat...

Et comme nos vêtements mirent du temps à sécher, nous eûmes le temps de nous resserrer de manière à bien plomber nos estomacs pour la descente vespérale qui nous était promise.

Au final le petit circuit a compté 86 km (au lieu de 96) mais avec quand même 1 800 m de dénivelé.

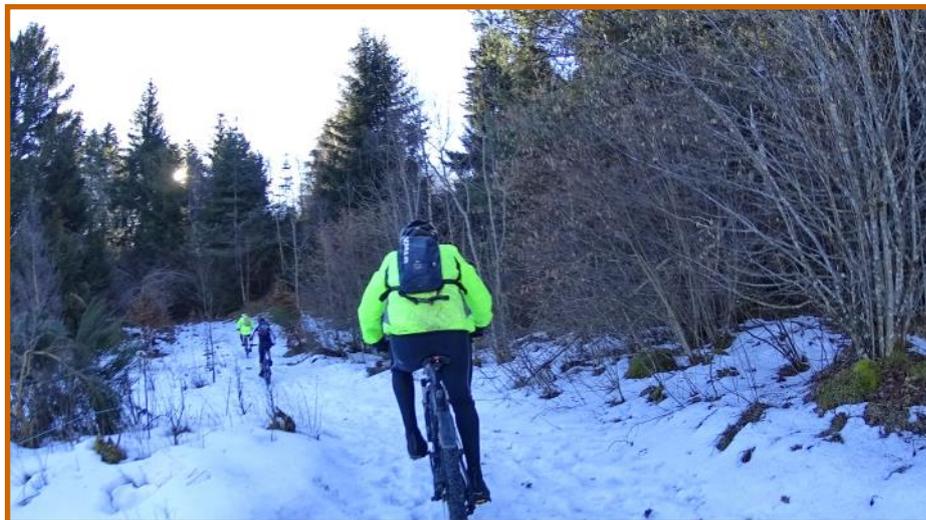


Il n'y a pas que le vélo dans la vie...

...il y a aussi le VTT!

Le CCPV, c'est routes et chemins. Et de novembre à mars, c'est le VTT qui est au menu.

Un VTT qui nous fait entrer dans les sous-bois aux couleurs automnales, un VTT qui nous fait communier avec la boue, avec les flaques, et parfois la neige...




40 ans



Clic-clac, ici ou là...



Garde des seaux au Col de la Croix-Morand

C'est vers où la truffaderie ?

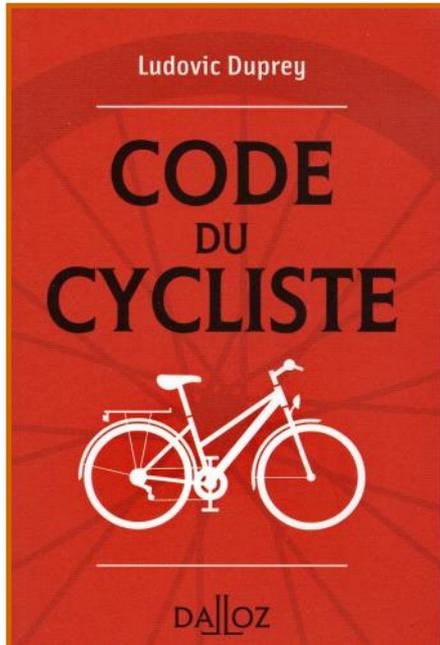


Quand la notoriété du CCPV s'affiche sur le goudron de Haute-Loire

Dans la bibliothèque du cyclo

Le code du cycliste

Dans la célèbre collection des Codes Dalloz à la couverture rouge, le petit dernier qui vient de paraître est entièrement consacré aux questions de droit qui se rapportent au vélo. Écrit par un magistrat du tribunal de Lille, Ludovic Duprey, lui-même pratiquant du vélo. Cet ouvrage rassemble en fait



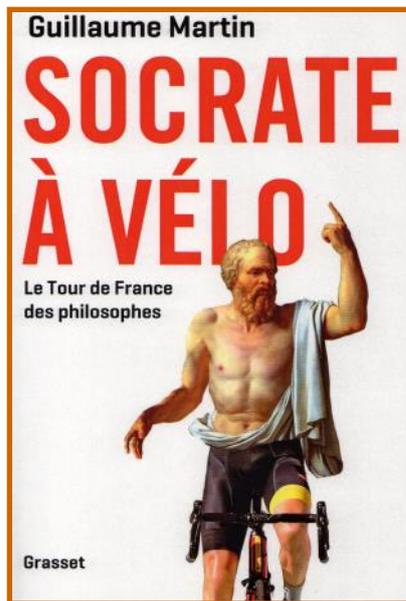
tous les articles extraits du code de la route, du code pénal, du code des assurances, du code des transports, du code du travail, etc... qui ont un rapport avec la pratique du vélo. Et c'est là que l'on voit que l'on est souvent en infraction lors de nos sorties...

Ce code du cycliste (162 pages) est volontairement d'un tout petit format

(8x11,5 cm) pour pouvoir être mis dans la musette ou dans la poche du maillot. Et il ne coûte que 4 €.

Socrate à vélo

Il peut paraître saugrenu de vouloir associer la pratique du vélo à la philosophie. C'est pourtant ce que fait le jeune Guillaume Martin. Et il sait de quoi il parle puisque le bonhomme est d'une part titulaire d'un master de philosophie et d'autre part cycliste professionnel. Après avoir été plusieurs années leader d'une équipe belge (Wanty Gaubert), il est devenu en 2020 le leader annoncé de l'équipe Cofidis (il a fait 12^e au dernier Tour de France soit mieux que Romain Bardet).



Dans son bouquin, Guillaume Martin se plaît à imaginer un Tour de France couru en équipes nationales composées des grands philosophes du pays. Il met ainsi en selle Socrate, Platon, Aristote, Marx, Engels, Spinoza, ainsi que le grand champion régional Blaise Pascal. Un peu spécial mais assez savoureux.

Cuire les pommes de terre à la vapeur. Les couper en rondelles.

Faire grésiller la matière grasse (lard ou huile ou beurre) dans

la poêle et ajouter les pommes de terre. Les laisser dorer en

les écrasant grossièrement à la fourchette. Ajouter l'ail, le sel,

la truffade

le poivre et éventuellement les lardons. Verser la tomme

en lamelles dans la préparation. Faire fondre à feu vif en

remuant. L'opération doit être menée rapidement. Retourner

le gâteau doré sur un plat.  Servir avec une salade verte.



la truffade

Préparation : 15 mn

Cuisson : 30 mn

Pour 6 personnes :

Ingrédients :

1,5 kg de pommes de terre,

600 g de tome fraîche de cantal,

3 gousses d'ail,

éventuellement quelques lardons frits,

3 c. à soupe de matière grasse, sel, poivre.

Il est peut-être imprudent de communiquer la recette de la truffade si l'on veut que cela reste un plaisir rare... Mais tant pis, parce qu'il n'y a pas que les nourritures de l'esprit, il y a aussi celles qui remplissent le ventre !

Il est bon de savoir rouler lentement pour aller plus vite

Le vélo est avant tout un sport d'endurance, c'est-à-dire qu'il faut savoir durer. Avant de bien finir, (c'est-à-dire gagner) il te faut d'abord être capable de tenir la distance, d'arriver au bout. Et pour ça, il faut travailler ton endurance.

Un vélo, c'est comme un moteur hybride essence/électrique. Quand tu es parti pour durer, c'est-à-dire avec une intensité d'effort contrôlée, tu es en régime essence (en fait ton corps brûle des graisses et ça c'est bon pour toi). Si tu passes en tempo de forte intensité, là c'est comme si tu mettais en route l'assistance électrique mais le hic c'est que ta batterie a une capacité limitée (ton corps

brûle alors des sucres, du glyco-gène en réalité, qui est stocké dans le foie en quantité limitée) il faut donc que ton sur-effort soit réduit dans le temps (un sprint), sinon ça va vite coincer genre coup de bambou.

Dans la gestion d'une sortie, il faut apprendre à rester le plus longtemps possible en régime endurance. Avec la répétition de telles sorties, ton corps va petit à petit apprendre à bien puiser dans tes réserves de graisse et il va aussi apprendre à rouler de plus en plus vite

sans dépenser plus d'énergie et du reste, les pulsations cardiaques vont baisser régulièrement.



Une experte en ultra-endurance : Fiona Kolbinger

La Transcontinental Race est une course démente à travers l'Europe, la plus redoutée des épreuves d'ultra-endurance. Le départ en a été donné le 27 juillet dernier à Burgas en Bulgarie, au bord de la Mer Noire et les concurrents devaient arriver à Brest après avoir traversé la Bulgarie, la Serbie, la Croatie, la Slovénie, l'Autriche, l'Italie, la Suisse et enfin la France.

Cette épreuve a la particularité de se courir en totale autonomie, et sans assistance (pas de voiture suiveuse, pas d'assistance technique, pas d'intervention de soigneurs). Les concurrents choisissent eux-mêmes leur trajet sachant qu'il y a 4 points de contrôle obligatoires, le dernier en France était au Col du Galibier.

Ils étaient 250 au départ dont 40 femmes. Et, à la surprise générale, le premier arrivé à Brest, le 6 août au matin, a été

une femme quasi inconnue dans le monde de l'ultra-distance, c'est une Allemande de 24 ans, Fiona Kolbinger, médecin oncologue à Heidelberg.

Elle a mis exactement 10 jours 2 heures et 48 minutes pour couvrir presque 4 000 km soit de l'ordre de 400 km par jour en moyenne. Le second est arrivé une dizaine d'heures plus tard.

Fiona Kolbinger a indiqué avoir roulé en moyenne 19 heures par jour ce qui lui laissait de l'ordre de 5 heures pour dormir, se reposer, s'alimenter...

Cet exploit a stupéfait les spécialistes car c'était la première participation de l'Allemande à une épreuve d'ultra-endurance.

S'il vous plaît, ne parlez plus de sexe faible...



Le VAE fait son trou

L'électrification du pays est en marche, rien ne pourra l'arrêter.

Comme prévu, la vague s'étend et touche tous les types de vélos. En 2018, il s'est vendu en France 338 000 vélos à assistance électrique (VAE). La très grande majorité (60 % soit 202 000) concerne le vélo dit urbain (celui qui sert à aller au travail ou à faire les commissions). Arrivent ensuite dans des proportions quasi identiques, les VTAE (65 000) et les VTCAE (63 000).

Si ses ventes sont encore relativement faibles, le vélo dit de course se met aussi à la fée électricité avec 3 800 unités commercialisées. Toutes les marques proposent désormais des modèles hybrides

sur leur catalogue et le mouvement devrait s'accélérer. Même Look, qui pourtant faisait de la résistance, s'y est mis... Il a du reste embauché les ex Jalabert et Hinault pour en faire la promotion, c'est dire si ces derniers ont vieilli !

Il est enfin une catégorie nouvelle qui fait son apparition dans les statistiques, il s'agit du vélo-cargo (et non escargot ! quoique ?...). Il s'en est vendu 3 000 en 2018.

Globalement, en France en 2018, le VAE n'a représenté toutefois que 13 % des ventes en unités mais cela compte pour 40 % en valeur. On ne vous l'apprendra pas, un VAE c'est plus cher qu'un 100 % pur muscle (valeur moyenne 1 585 €, soit trois fois plus qu'un non assisté).

Si la France s'aligne sur ce que font nos voisins, les perspectives de développement pour nos velocistes sont très prometteuses... par exemple en Belgique le VAE c'est 50 % des ventes en unités en 2018, aux Pays-Bas, c'est 40 %. En Allemagne, il s'est vendu 980 000 VAE en 2018, soit presque 3 fois plus que chez nous !

Et les fabricants européens sont bien placés pour prendre une bonne part de ce développement attendu car la place de la Chine s'est très fortement réduite dans nos approvisionnements depuis que l'Union Européenne a pris des dispositions contre la concurrence déloyale (mesures anti-dumping).

U-Feel nouvelle génération de vélo électrique ?

Une firme française qui donne dans l'électronique, Veloci Industries, basée dans le Loiret, a mis au point un prototype de vélo électrique qu'elle appelle U-Feel et qui se veut une nouvelle génération de VAE au design qui décoiffe.

Ici il n'y a pas de batterie au lithium mais un supercondensateur qui alimente en direct un moteur électrique. Ce condensateur se recharge comme une dynamo au cours du pédalage. En fait, quand on pédale, ça ne

sert pas à entraîner la roue via une transmission à chaîne, cela ne fait que produire de l'électricité. Les avantages sont multiples car cela veut dire suppression de la nécessité de faire des recharges, cela veut dire autonomie illimitée, cela veut dire réduction du poids (le vélo pèse 16 kg soit - 30 %) et enfin, annonce le constructeur cela signifie une plus longue durée de vie du condensateur par rapport à une batterie.

Reste à voir ce que cela donne à l'usage.

Les premiers modèles devraient être disponibles à la mi-2020 pour un prix qui devrait être de l'ordre de 1 500-2 000 €.



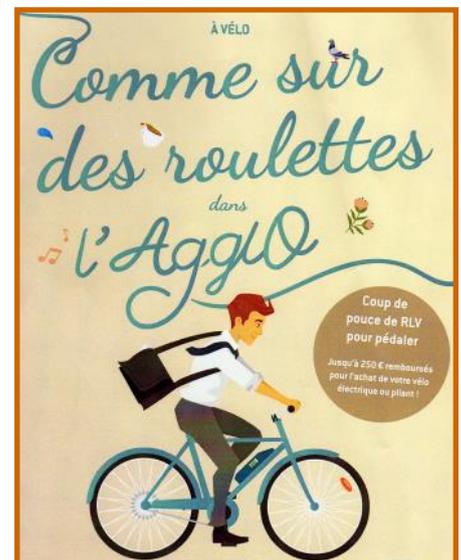
Le U-Feel

RLV aide l'achat de VAE

La communauté d'agglomération Riom-Limagne et Volcans donne des aides pour l'achat de VAE (même d'occasion acquis auprès de professionnels) ou de vélos pliants.

Pour les VAE neufs l'aide est de 20 % du coût (plafonnée à 200 €). Pour les VAE d'occasion l'aide est aussi de 20 % du coût mais plafonnée à 100 €.

Renseignements sur www.rlv.eu



Adieu Poupou...



Ainsi Poupou a tiré sa révérence... Et cette disparition nous a touchés au CCPV parce que nous aimions bien Raymond Poulidor :

- ⇒ parce que nous nous sentons proches du vélo paysan, et il nous arrive souvent de labourer à vélo, surtout l'hiver en VTT dans les chemins...
- ⇒ parce qu'il était parvenu à donner ses lettres de noblesse au mérite de l'effort tout aussi respectable que le mérite du talent...
- ⇒ parce qu'il était parvenu à montrer que gagner n'apporte pas nécessairement quelque chose de plus, ce qui nous rassure...
- ⇒ parce qu'il a fait bien plus pour la notoriété du Puy-de-Dôme que l'inscription par l'UNESCO de la Chaîne des

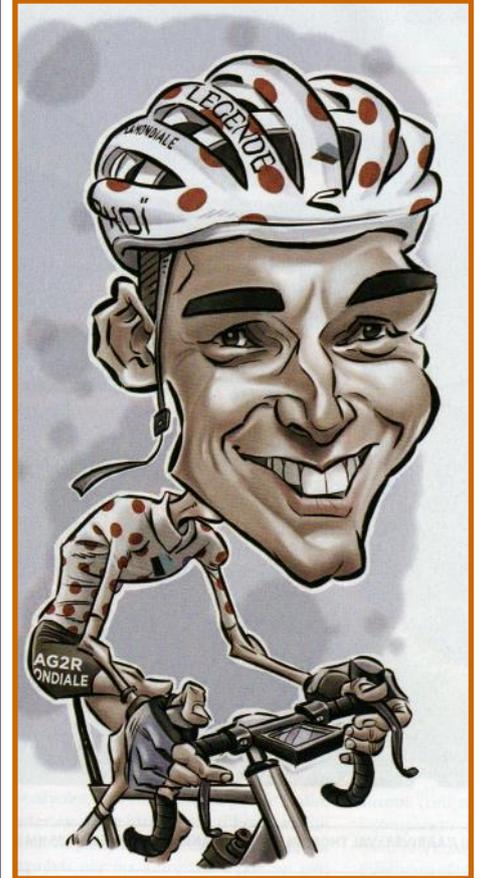
Puys au patrimoine mondial de l'humanité...

Et nous nous plaisons à croire qu'une fois la retraite venue, Poupou aurait très bien pu être des nôtres au CCPV. D'abord il aurait eu l'âge qui va bien. Et nous sommes persuadés qu'il aurait fini par s'habituer à la trufade. Mais bon, cela n'a pas pu se faire à notre grand regret. D'abord parce qu'il trouvait le montant de l'adhésion un peu élevé (40 €). C'était son côté «Auvergnat caché»... Une autre raison, plus déterminante, est qu'il faisait une sorte de blocage par rapport à la couleur de notre maillot et s'habituer au maillot jaune aurait certainement été quasi impossible pour lui.



Raymond aurait été à son aise avec nous lors des entraînements (photomontage)

Pédaleurs auvergnats

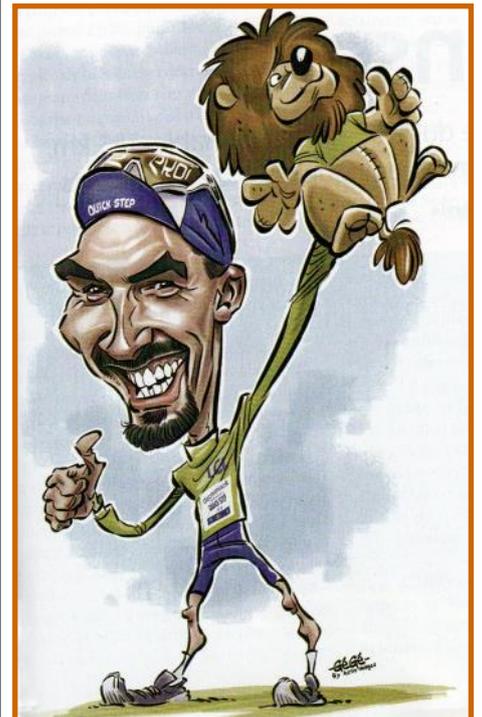


La sorcière est bien toujours là

Peut-être parce qu'on en parle moins que par le passé, on était tenté de croire que le dopage avait régressé au sein du sport cycliste. Un récent article de l'Equipe (18 janvier 2020) nous porte à croire qu'il n'en est rien. Il reprend les termes du rapport annuel du Mouvement pour un cyclisme crédible (MPCC) qui fait l'amer constat que durant la saison 2019 le nombre de procédures ouvertes par les diverses fédérations nationales s'est élevé à 32 soit le plus

grand nombre depuis la création de l'observatoire il y a 6 ans. Par rapport à 2018 la progression est de 18 %. Ces cas de dopage se répartissent entre la route (24 cas), le VTT (4 cas), la piste (3 cas) et le BMX (1 cas).

Si le cyclisme n'est pas le sport le plus concerné par les cas de dopage identifiés, il se situe au 5^{ème} rang en 2019 alors qu'il était descendu au 13^{ème} en 2018. Rappelons que c'est l'athlétisme qui est le sport le plus impacté (81 cas en 2019).



Le Tour se fait auvergnat alors que Bardet le boude...

En juillet prochain, l'Auvergne sera gagnée par la fièvre jaune à l'occasion du passage du Tour de France.

Cela débutera le vendredi 10 juillet avec le départ depuis Châtel-Guyon de la 13^{ème} étape, une étape 100 % auvergnate qui dirigera les coureurs vers le sommet du Pas de Peyrol (Puy-Mary) par son accès le plus difficile. Le lendemain, samedi 11 juillet, les coureurs partiront de Clermont pour rejoindre Lyon mais les difficultés seront concentrées sur la partie puydômoise du parcours avec la traversée des Monts du Forez et l'ascension du Col du Béal.

Les amoureux du vélo auvergnats auront ainsi l'occasion d'approcher et de voir à l'œuvre leurs champions préférés mais ils devront se passer de Romain Bardet qui, comme on le sait, a choisi de faire en 2020 l'impasse sur une épreuve que pourtant il affectionne.

Les collectivités territoriales ne vont pas manquer de proposer des animations autour du vélo et Châtel-Guyon s'apprête à voir pousser des vélos partout...



A Châtel-Guyon le Père-Noël avait choisi un traineau modèle Tour de France



Tour de France 2020 : la fromagerie Dischamp jettera des Saint-Nectaire au passage de la caravane

Dès l'annonce des étapes du Tour de France 2020, la liesse s'est emparée des habitants du Puy-de-Dôme et du Cantal avec une étape Châtel Guyon - Puy Mary. En passant par les somptueux paysages de Sancy et du Cantal, le Tour traversera le territoire de l'AOP Saint-Nectaire de part en part.

La fromagerie Dischamp est la première à avoir déposé un dossier pour profiter de l'immense publicité de l'événement. Déjà toutes les fermes de la zone de production sont sollicitées pour commencer à produire une quantité inédite de Saint-Nectaire. Le fameux fromage à pâte crue et à la saveur unique sera lancé tout au long de l'étape de 191 km.

Vous êtes prévenus !

La fromagerie Dischamp ne veut pas lésiner et compte lancer des Saint-Nectaire entiers. Aussi tous les spectateurs du Tour sont invités à assister à l'étape munis de casques de chantier. Attention, le pain et le vin ne seront pas fournis. Il est impératif de prévoir l'équipement complet du bon gastronome.

Les sites parodiques ont sauté sur l'occasion pour vendre leurs facéties (ici : lamentable.fr)

Les chefs

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 31 janvier 2020, les administrateurs ont procédé à la désignation du bureau (inchangé) :

Président

Jean-Claude Batisse

Vice-Président

Daniel Guittard

Trésorier

André Robiolle

*Secrétaire, rédacteur de
«Roue libre»*

Michel Lablanquie

Les réunions mensuelles

La réunion mensuelle des membres du bureau est fixée (en principe) au premier vendredi de presque chaque mois, à 20h30 dans la salle de réunion de la mairie de Pessat-Villeneuve (1er étage, en haut de l'escalier).

Cette réunion est ouverte à tous les adhérents du Club surtout s'ils ont des choses à dire sur le fonctionnement et les orientations du CCPV.

Seraient ainsi possibles pour 2020 les réunions des (à titre indicatif) :

vendredi 3 avril

vendredi 4 septembre

vendredi 24 avril

vendredi 30 octobre

vendredi 5 juin

vendredi 4 décembre

Accueil d'un cycliste au long cours

Le 2 août dernier, nous avons accueilli Julien N'DIAYE un cycliste marathonien d'origine sénégalaise qui effectuait en solitaire un raid Fréjus-Nantes-Fréjus. Julien est un ami de Lionel LEGER, un espoir du cyclisme résidant sur la Côte d'Azur qui a des attaches familiales à Pessat-Villeneuve et que nous connaissons pour avoir fait quelques sorties avec lui lors de ses passages dans la région. Et c'est Lionel qui avait conseillé à Julien de faire étape à Pessat-Villeneuve.

Le 2 août Julien était parti de Lyon et devait arriver en début d'après-midi à Pessat, sans plus de précision. Nous avons prévu de lui réserver un accueil sur le mode sportif à savoir aller à sa rencontre sur la route de Thiers et l'accompagner sur les derniers kilomètres. Mais le brave Julien n'avait pas pris toute la mesure des difficultés de l'étape et notamment du relief du Forez. De plus il transportait 25 kg de bagages...

Jean-Claude était parti en éclaireur à sa rencontre en compagnie de Lionel LEGER et ils durent attendre un certain temps avant d'établir le contact. Et comme la nouvelle de l'arrivée de notre homme était parvenue aux oreilles des réfugiés, pour la plupart africains, en résidence au château, c'est un comité d'accueil enthousiaste qui a accompagné les derniers mètres de la montée par la rue de la Croix de Fer.

Une arrivée triomphale à Pessat-Villeneuve



Les cyclos sont aussi des gens e-mailés...

La liste n'est certainement pas exhaustive...

Alain Bargoin : alainbargoin@hotmail.fr

Jean-Claude Batisse : jeanclaude.batisse@laposte.net

Olivier Belin : olivier.belin0599@orange.fr

Jean-Michel Carouge : jeanmichel.carouge@orange.fr

Gérard Dubois : maire@pessat-villeneuve.fr

Bernard Dupont : bernard.dupont0957@orange.fr

Bruno Giros : bgiros@orange.fr

Daniel Guittard : danic44@orange.fr

Michel Lablanquie : michel.lablanquie@wanadoo.fr

Roger Langlais : roger_langlais@orange.fr

Jean-Pierre Laroche : jipege.laroche@orange.fr

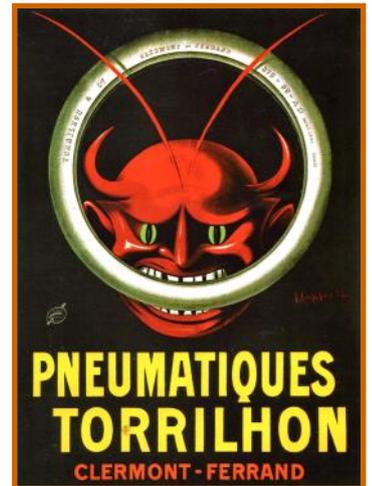
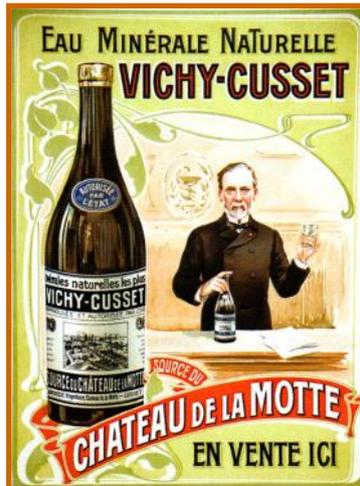
Jean-Luc Laurent : laurent.jeanluc@wanadoo.fr

Jean-Michel Martin : jeanmichelmartin@orange.fr

André Robiolle : ddloulou@cegetel.net

Pascal Rousseau : pascalrousseau@free.fr

Marc Ruel : marc.ruel0998@orange.fr



Les Cycles BLANC encouragent le Club Cyclo de Pessat-Villeneuve

Comme toujours, une offre exceptionnelle est réservée
aux licenciés du CCPV pour la saison 2020 :
10 % de réduction sur les prix affichés pour l'achat
de vélos, cadres, pédales, chaussures.



Les **Cycles BLANC**
ça continue
avec une nouvelle direction.
Pour bénéficier de la réduction
bien indiquer son adhésion au
CCPV et présenter la licence.

83 avenue de Clermont - RIOM
(à côté BIOCOOP)
Tél. : 04 73 38 03 25

C'est quand qu'on va où ?

calendrier des sorties 2020

donné à titre indicatif, les sorties décalées restent à préciser, peut évoluer en fonction des demandes

1 ^{er} mars	8 h 30	démarrage officiel de la saison route, sortie Club départ Pessat
8 mars	8 h 30	sortie Club, départ Pessat
15 mars	8 h 30	sortie Club, départ Pessat
22 mars	8 h 30	sortie Club, départ Pessat
29 mars	8 h 30 heure d'été	sortie Club, départ Pessat
5 avril	8 h	sortie décalée Allier, lieu à préciser
12 avril Pâques	8 h	sortie Club, départ Pessat
13 avril lundi de Pâques	8 h	sortie Club, départ Pessat
19 avril	8 h	sortie Club, départ Pessat
26 avril	8 h	sortie décalée, départ Chignat
vendredi 1 ^{er} mai	8 h	rallye du Muguet, départ place de la Mairie - Marsat
3 mai	8 h	sortie Club, départ Pessat
vendredi 8 mai	8 h	sortie Club, départ Pessat (ou VTT La Tazenat à Combronde)
10 mai	8 h	sortie Club, départ Pessat
17 mai	8 h	sortie décalée, départ Pont-de-Dore
jeudi 21 mai Ascension	8 h	sortie Club, départ Pessat
24 mai	8 h	sortie Club, départ Pessat
31 mai Pentecôte	8 h	sortie Club, départ Pessat
1 ^{er} juin lundi de Pentecôte	8 h	sortie Club, départ Pessat
7 juin	8 h	sortie Club, départ Pessat
samedi 13 juin	8 h	Tour du Sancy et de la Truffade (détails à préciser)
16 juin	8 h	sortie Club, départ Pessat
21 juin	8 h	sortie Club, départ Pessat
28 juin	8 h	sortie Club, départ Pessat
juillet et août	8 h	sorties Club, départ Pessat
6 septembre	8 h	sortie Club, départ Pessat (ou VTT La Ronde des Lacs à Aydat)
13 septembre	8 h	sortie décalée, départ sud du département (à préciser)
20 septembre	8 h	sortie Club, départ Pessat
27 septembre	8 h	sortie Club, départ Pessat
jusqu'à fin octobre	8 h 30	sorties Club, départ Pessat

Le Club prévoit en outre de mettre sur pied une sortie « grand vélo » sur 4 jours, très probablement du jeudi 4 au dimanche 7 juin 2020. Rien n'est encore arrêté, cela reste à caler. Comme destinations possibles sont évoquées les régions Vosges/Alsace, ou Vallée du Lot (Aveyron/Lot), ou Dordogne, ou???